Image not found or type unknown

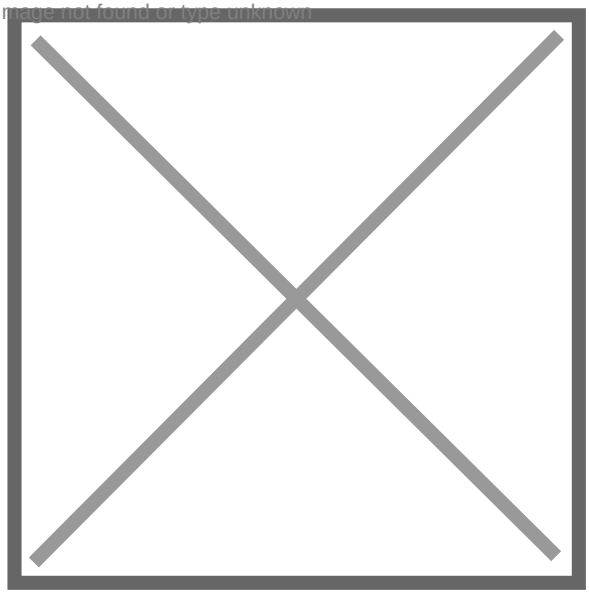

Renseignement enfant né de pere inconnu quels sont mes droits

Par **julie**, le **01/08/2012** à **03:37**

Bonjour,lorsque j'etais enceinte de 2 mois le pere de mon fils a ete incarceré en espagne, il a purgé une peine de 2 ans et demi pour traffic de stupefiant, il n'a pas reconnu son fils meme apres sa sortie, il y a peu de temps il devait venir le voir et il n'est jamais venu toujours avec une excuse plus ou moins valable, je lui ai donc dit d'aller saisir un juge si il souhaitait des droits, sa reponse a ete " je n'aime pas les tribunaux, je prefere oublier ce petit "
maintenant moi j'aimerai savoir si je peux faire valider ca devant un juge ou si un jour il decide de demander un droit de visite il pourra l'obtenir sachant qu'il n'a jamais rien fait pour lui appart envoyer 300 euro c'est 2 derniers mois puis plus rien.
Mon fils souffre a chaque fois qu'il croyait que son papa allait venir, je souhaite le proteger, que puis je faire ?
Que ferait un tribunal si je me presentais ?

Merci de votre reponse
cordialement

Par **cocotte1003**, le **01/08/2012** à **09:40**

Bonjour,le pere peut toujours demander au jaf un droit de visite, il devra certainement payer une pension alimentaire. Il peut tres bien reconnaitre l'enfant mai n'aura pas l'autorité parentale. De votre coté, vous pouvez saisir le tribunal pour faire reconnaitre votre fils. une fois fait, le jaf accordera une pension alimentaire et un droit de visite, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés